

NOTE

DESTINATAIRES : Membres du Conseil municipal

EXPÉDITEUR : Luc Lafontaine, directeur général

DATE : Le 10 octobre 2019

OBJET : **Rapport de recommandation**
ACQUISITION D'UN BATEAU DE SAUVETAGE ET DE PATROUILLE PAR
L'AGGLOMÉRATION SAINTE-MARGUERITE—ESTÉREL

Mesdames,
Messieurs,

Le Service de Sécurité incendie de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ainsi que notre Service de patrouille nautique requièrent le remplacement de l'embarcation que nous partageons puisque celle-ci semble avoir atteint sa durée de vie utile maximale.

Nous avons effectué certaines recherches et nous sommes déplacés pour faire l'essai d'un bateau appartenant à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu. Il s'agit d'un bateau qui fut assemblé sur demande par Nautic et Art, expert manufacturier d'embarcations professionnelles de sauvetage, en 2015. Le moteur est un moteur neuf de l'année 2018 qui compte seulement 18 heures d'utilisation. Il s'agit aussi d'un moteur avec protecteur d'hélice pour la sécurité des plaisanciers et des utilisateurs ainsi que pour le protéger des bris. Pour notre part, il s'agit d'une embarcation qui pourrait tout à fait répondre aux besoins de la patrouille nautique, il semble aussi satisfaire aux besoins du Service de sécurité incendie.

Le prix de vente (vente qui se fait hors taxes) est de 46 500 \$, pour une embarcation qui fut payée 72 000 \$ plus taxes à l'achat, en plus du moteur neuf, d'options ajoutées suite à l'achat d'une valeur de 5 700 \$.

À l'heure actuelle, deux autres municipalités se seraient montrées intéressées par cette embarcation et je crois que nous devrions suggérer fortement à l'Agglomération d'en faire l'acquisition dans les meilleurs délais puisqu'à mon sens, il s'agit réellement d'une bonne occasion.



Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.